

## ANNONCES LEGALES

220020



## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DU TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

Par arrêté n°21/064/CT en date du 30 mars 2021, le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille-Provence de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ce projet consiste notamment à corriger des erreurs matérielles et à améliorer la rédaction de certaines règles afin d'éviter toute ambiguïté dans leur application.

L'enquête publique se déroulera du lundi 10 mai 2021 à 9h00 au vendredi 11 juin 2021 à 17h00.

Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal Administratif de Marseille, ayant pour Président : M. François RESCH - Ingénieur génie civil retraité; et pour membres titulaires M. Paul STACHO - Ingénieur urbanisme retraité; M. Xavier COR - Ingénieur divisionnaire des TPE retraité.

Le siège de l'enquête publique est situé au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence : 58 boulevard Charles-Livon, « Le Pharo » - Marseille 7ème (adresse postale : BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02).

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, selon les modalités suivantes

- Consultation du dossier sourne roundique; seion les modalités suivantes :

  Consultation du dossier sous forme numérique :

   depuis le premier jour de l'enquête publique à 9h, jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17h00, sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille-Provence : https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif 1

   sur des postes informatiques de consultation localisés sur chacun des 19 lieux d'enquête ouverts pendant toute la durée de celle-ci, aux jours, horaires et modalités d'ouverture de ces lieux, hors fermetures exceptionnelles notam ment en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.
- ✓ Consultation du dossier sur support papier sur 5 lieux d'enquête publique

  - au siège de l'enquête (le Pharo),
     à la Délégation Générale de l'Urbanisme de l'Aménagement et de l'Habitat de la Ville de Marseille,
  - en mairie de Septèmes-les-Vallons.
  - en mairie de la Ciotat,
  - en mairie de Marignane

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Par vole électronique, depuis le premier jour de l'enquête à 9h00 et jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h00 :
   sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié à l'enquête publique, à l'adresse internet suivante : https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif 1
- sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié à l'enquête publique, à l'adresse internet suivante : https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif1 sur des postes informatiques de consultation localisés sur chacun des 19 lieux d'enquête ouverts pendant toute la durée de celle-ci, aux jours, horaires et modalités d'ouverture de ces lieux, hors fermetures exceptionnelles notamment en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

- par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : enquetepublique-pluimp-modif1@mail.registre-numerique.fr

  Sur les registres d'enquête papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés avant l'ouverture de l'enquête publique par un des membres titulaires de la commission d'enquête ces registres seront disponibles sur 5 lieux d'enquête publique :

   au siège de l'enquête (le Pharo),

   à la Délégation dénérale de l'Aménagement et de l'Habitat de la Ville de Marseille,
- en mairie de Septèmes-les-Vallons,
  en mairie de la Ciotat,
- en mairie de Marignane et ce pendant toute la durée de l'enquête, aux jours, horaires et modalités d'ouverture de ces lieux, hors fermetures exceptionnelles notamment en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.
- ✓ Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi), à : Mr François RESCH Président de la commission d'enquête modification n°1 PLUi Métropole Aix-Marseille-Provence Direction de la Planification et de l'Urbanisme Territoire Marseille-Provence BP 48014 13567 MARSEILLE CEDEX 02
- Lors des permanences de la commission d'enquête mentionnées dans le tableau figurant ci-après.

Lieux d'accès à l'enquête publique et permanences

ADRESSE DES LIEUX D'ENQUETE PUBLIQUE	JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES LIEUX D'ACCES A L'ENQUETE PUBLIQUE et FORMAT DU DOSSIER ET REGISTRE	DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISION D'ENQUETE
Service urbanisme municipal Montée Jean-Baptiste Tiran Rue Notre Dame 13190 Allauch - 04 91 10 48 00	Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h Dossier et registre numérique	Lundi 17 mai 2021 de 14h00 à 17h00
19 avenue du Maréchal Juin 13470 Carnoux-en-Provence - 04 42 73 49 00	Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h Dossier et registre numérique	Lundi 31 mai de 9h00 à 12h00
Service urbanisme-cadastre 5, bd Philippe Jourde 13620 Carry-le-Rouet 04 42 13 25 25	Du lundi au vendredi : 8h00-12h / 14h-17h Dossier et registre numérique	Mercredi 19 mai de 9h00 à 12h00
Hôtel de ville Place Baragnon 13260 Cassis 04 42 18 36 36	Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h Le Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30 Dossier et registre numérique	Mercredi 12 mai 2021 de 14h00 à 17h00
Hôtel de ville Place du Général-de-Gaulle 13600 Ceyreste 04 42 83 77 10	Du lundi au vendredi : 8h00-12h sur rendez-vous lundi, mardi et jeudi 13h30-17h30 sur rendez-vous Dossier et registre numérique	Mardi 18 mai de 9h00 à 12h00
31 bd Armand Audibert 13220 Châteauneuf-les-Martigues 04 42 76 89 00	Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30 Dossier et registre numérique	Mardi 18 mai de 9h00 à 12h00
Hôtel de ville 15 avenue du Général Monsabert 13820 Ensues-la- Redonne - 04 42 44 88 88	Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h Dossier et registre numérique	Jeudi 27 mai 2021 de 14h00 à 17h00
Hôtel de ville Rue Maréchal-des-Logis Planzol 13420 Gémenos 04 42 32 89 00	Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 Dossier et registre numérique	Lundi 31 mai 2021 de 14h00 à 17h00
Direction des Services Techniques municipaux Service urbanisme 1 avenue des Fortunés 3180 Gignac-la-Nerthe 04 42 77 00 00	Lundi, mercredi et vendredi : 8h30-12h Dossier et registre numérique	Mardi 25 mai 2021 de 14h00 à 17h00
Hôtel de ville Rond-point des Messageries Maritimes 13600 La Ciotat 04 42 08 88 00	Du lundi au vendredi : 8h30-17h30 Dossier papier et numérique Registre papier et numérique	Mercredi 12 mai 2021 de 09h00 à 12h00 Vendredi 11 juin 2021 de 14h00 à 17h00
Hôtel de ville 4, rue Jacques Duclos 13740 Le Rove 04 91 46 80 00	Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30 Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h Dossier et registre numérique	Mardi 08 juin 2021 de 14h00 à 17h00
Guichet unique espace Marignane Rue de Verdun 13700 Marignane 04 42 31 11 11	Du lundi au Vendredi : 9h-16h Dossier papier et numérique Registre papier et numérique	Lundi 10 mai 2021 de 09h00 à 12h00 Vendredi 11 juin 2021de 13h00 à 16h00
Siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence Le Pharo 58 boulevard Charles Livon 13007 Marseille 04 91 99 90 00	Du lundi au Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h Dossier papier et numérique Registre papier et numérique	Lundi 10 mai 2021 de 09h00 à 12h00 Vendredi 11 juin 2021 de 14h00 à 17h00
Délégation Générale de l'Urbanisme de l'Aménagement et de l'Habitat (Services Municipaux) 40 rue Fauchier 13002 Marseille - 04 91 55 33 07	Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h45-16h45 Dossier papier et numérique Registre papier et numérique	Mardi 11 mai 2021 de 13h45 à 16h45 Jeudi 10 juin 2021 de 09h00 à 12h00
Direction de l'urbanisme Rue du Vert-Coteau 13380 Plan-de-Cuques 04 91 10 40 40	Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-17h Dossier et registre numérique	Mercredi 26 mai 2021 de 09h00 à 12h00
Hôtel de ville Place de la Libération 13830 Roquefort-la-Bédoule 04 42 73 21 12	Du lundi au Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h00 Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30 Dossier et registre numérique	Mardi 18 mai 2021 de 14h00 à 17h00
Hôtel de ville (service urbanisme) Esplanade Albert-Mairot 13730 Saint-Victoret 04 42 15 32 00	Du lundi au Vendredi : 8h30-12h Dossier et registre numérique	Vendredi 04 juin 2021 de 09h00 à 12h00
Hôtel de ville (service urbanisme) Place des Droits de l'Homme 13960 Sausset-les-Pins 04 42 44 51 51	Du lundi au Vendredi : 8h30-17h sur rendez-vous Dossier et registre numérique	Mardi 18 mai 2021 de 14h00 à 17h00
Hôtel de ville (service urbanisme) Place Didier Tramoni 13240 Septèmes-les-Vallons 04 91 96 31 00	Du lundi au Vendredi : 8h30-17h15 Dossier papier et numérique Registre papier et numérique	Mercredi 12 mai 2021 de 09h00 à 12h00 Vendredi 04 juin 2021 de 14h00 à 17h00
	Service urbanisme municipal Montée Jean-Baptiste Tiran Rue Notre Dame 13190 Allauch - 04 91 10 48 00  19 avenue du Maréchal Juin 13470 Carnoux-en-Provence - 04 42 73 49 00  Service urbanisme-cadastre 5, bd Philippe Jourde 13620 Carry-le-Rouet 04 42 13 25 25  Hôtel de ville Place Baragnon 13260 Cassis 04 42 18 36 36  Hôtel de ville Place du Général-de-Gaulle 13600 Ceyreste 04 42 83 77 10  31 bd Armand Audibert 13220 Châteauneuf-les-Martigues 04 42 76 89 00  Hôtel de ville 15 avenue du Général Monsabert 13820 Ensues-la- Redonne - 04 42 44 88 88  Hôtel de ville Rue Maréchal-des-Logis Planzol 13420 Gémenos 04 42 32 89 00  Direction des Services Techniques municipaux Service urbanisme 1 avenue des Fortunés 3180 Gignac-la-Nerthe 04 42 77 00 00  Hôtel de ville Rond-point des Messageries Maritimes 13600 La Ciotat 04 42 08 88 00  Hôtel de ville 4, rue Jacques Duclos 13740 Le Rove 04 91 46 80 00  Guichet unique espace Marignane Rue de Verdun 13700 Marignane 04 42 31 11 11  Siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence Le Pharo 58 boulevard Charles Livon 13007 Marseille 04 91 99 99 00  Délégation Générale de l'Urbanisme de l'Aménagement et de l'Habitat (Services Municipaux) 40 rue Fauchier 13002 Marseille - 04 91 55 33 07  Direction de l'urbanisme Rue du Vert-Coteau 13380 Plan-de-Cuques 04 91 10 40 40  Hôtel de ville (service urbanisme) Esplanade Albert-Mairot 13730 Saint-Victoret 04 42 73 21 12  Hôtel de ville (service urbanisme) Esplanade Albert-Mairot 13730 Saint-Victoret 04 42 15 32 00  Hôtel de ville (service urbanisme) Place des Droits de l'Homme 13960 Sausset-les-Pins 04 42 44 51 51  Hôtel de ville (service urbanisme) Place Didier Tramoni 13240 Septèmes-les-Vallons	DOUVERTURE DES LIEUX DACCES A LENQUETE PUBLICUE et RORMAT DU DOSSIER ET REGISTRE  Service urbanisme municipal Montre Jean-Baptiste Tran Plue Notre Dame 13190 Allauch - 04 91 10 48 00  19 avenue du Maréchal Juin 13470 Carnoux-en-Provence - 04 42 73 49 00  Service urbanisme acdastre 5, bd Philippe doude 13620 Carry-le-Rouet 04 42 13 25 25  Hotel de ville Place Baragnon 13290 Cassis 04 42 18 36 36  Hotel de ville Place du Général-de-Gaulle 13600 Ceyreste 04 42 83 37 10  Hotel de ville Place du Général-de-Gaulle 13600 Ceyreste 04 42 83 77 10  13220 Château-neut-le-Martiques 04 42 76 89 00  Hotel de ville 15 avenue du Genéral Monasbert 13820 Ensuse-la-Redonne - 04 42 48 88 8  Hotel de ville Place Services Techniques municipaux Service urbanisme 1 avenue des Fortunes 3180 Gignac-la-Nerthe 04 42 77 00 00  Guichet unique espace Marignane Plue de Verdu ni 3700 Marignane Plue de Verdu ni 3700 Marignane Plue de Verdu ni 1300 Marignane Plue de Verdu ni 130

Maîtres d'ouvrage / personnes responsables auprès desquelles demander des informations :

Métropole Aix-Marseille-Provence / Territoire Marseille Provence - Direction de la Planification et de l'Urbanisme du Territoire Marseille-Provence située CMCI, 2 rue Henri Barbusse - Marseille 1er (adresse postale : BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02)

Autorités compétentes pour statuer et décisions pouvant être prises au terme de l'enquête :

✓ Approbation de la modification n°1 du PLUi du Territoire Marseille-Provence par le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui pourra décider d'apporter des modifications au vu des résultats de l'enquête publique.

Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions de la commission d'enquête :

- ✓ sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille-Provence https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif1 🗸 à la Métropole Aix-Marseille-Provence / Territoire Marseille Provence - Direction de la Planification et de l'Urbanisme, située CMCI, 2 rue Henri Barbusse - Marseille 1er
- dans les mairies des communes du Territoire Marseille Provence √ à la Préfecture des Bouches-du-Rhône - Place Félix-Baret - Marseille 6ème

Informations environnementales

l'avis de l'autorité environnementale figure dans le dossier d'enquête publique